



Union fédérale SUD PROTECTION SOCIALE
144 bd de la Villette – 75018 PARIS
portable 06.88.06.73.34
contact@sud-protectionsociale.org

Communiqué

Sécurité Sociale, + 36,04 euros bruts par mois : nouveau recul de l'employeur... mais incomplet et insuffisant !

Lors de la réunion paritaire du 1^{er} mars 2011, l'Ucanss a proposé l'attribution de 5 points pour les employés et cadres de façon pérenne.

Pour SUD, cela reste encore totalement insuffisant d'autant que ces points seraient financés par une réduction des mesures individuelles (points de compétences, promotions...). De plus l'Ucanss n'a pas précisé la date d'application de cette éventuelle mesure.

Cette dernière proposition a, au moins, le mérite de montrer que **la mobilisation unitaire paie**. En effet, rappelons que c'est parce qu'il y a eu la forte mobilisation le 8 février devant l'Ucanss puis les 15 février et le 1^{er} mars, au niveau local, que l'Ucanss a été obligée d'abandonner sa proposition de lissage du 14^{ème} mois et de proposer 4 puis 5 points. Cependant, cette mesure ne répond en rien aux revendications massivement exprimées par le personnel :

- Rien sur le maintien de l'emploi,
- rien sur l'intégration définitive des précaires (CDD, intérimaires,...),
- rien sur l'arrêt des fusions, restructurations d'organismes,
- rien évidemment sur l'augmentation de la valeur du point, malgré la forte augmentation des dépenses de première nécessité.

Une prochaine réunion paritaire nationale est prévue le 7 mars et une réunion du COMEX le 9 mars.

Ce n'est qu'un début. Continuons à mettre la pression sur l'Ucanss pour la faire céder sur nos revendications :

- *Revalorisation conséquente de la valeur du point ;*
- *Arrêt des suppressions de postes, générant une intolérable dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux assurés ;*
- *Arrêt des fusions d'organismes, dont les réductions d'effectifs sont l'unique motivation.*

La mobilisation doit s'amplifier !

Paris le 2 mars 2011